



Centre communal d'action sociale

☎ 04.94.01.56.80 ou 72 postes 203, 204 ou 202

INFO :  
TRANSMISSION PAR EMAIL  
A L'ADRESSE :  
mairie@villedelacrau.fr

## PORTAGE DE REPAS A DOMICILE FICHE D'INSCRIPTION 2020

Nom, prénoms :	Date de naissance :
Adresse :	☎

Demande de portage de repas à compter du ..... (date)

Régime particulier :	non <input type="checkbox"/>	oui	sans sel <input type="checkbox"/>	<i>joindre un certificat médical</i>
			sans sucre ou	
			pauvre en sucre <input type="checkbox"/>	
Jours souhaités :	Lundi <input type="checkbox"/>	Mardi <input type="checkbox"/>	Mercredi <input type="checkbox"/>	
	Jeudi <input type="checkbox"/>	Vendredi <input type="checkbox"/>	Samedi <input type="checkbox"/>	Dimanche <input type="checkbox"/>

*Cochez les cases correspondantes à votre cas.*

Personne à contacter :

Nom de la personne ou de l'organisme	Adresse	☎

Pièces à joindre à ce dossier :

- Règlement du service de portage de repas à domicile signé,
- Certificat médical .
- Photocopie Pièce d'Identité.

La facturation de ce service est établie en fin de mois. Le paiement est effectué auprès du Trésor Public.

*Le Centre Communal d'Actions Sociales dispose de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement le répertoire des personnes âgées ou handicapées bénéficiaires de l'aide sociale légale et facultative.*

*Les informations enregistrées sont réservées à l'usage du service et ne peuvent être communiquées.*

*Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au Centre Communal d'Actions Sociales.*

*La déclaration de ce fichier a été enregistrée auprès de la CNIL sous le numéro 1033965 du 24 septembre 2004.*